



Publié le 15 avril 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DÉLIBÉRATION n° 2024/04/068**

Finances locales - subventions

**OBJET : Demande de subvention pour le  
projet « nouveaux équipements Plaine  
des Sports »**

**Séance du 8 avril 2024  
Date de convocation : 2 avril 2024  
Membres en exercice : 33  
29 présents – 33 votants  
Le quorum est atteint.**

**L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.**

**Présents :** Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Carole CALBA, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE.

**Absents ayant donné procuration :**

Christiane ESPUCHE a donné procuration à Annick CHOPARD  
Chantal LAIR-LACHAPPELLE a donné procuration à Jean DENAT  
Michel MATIVAL a donné procuration à Nicole DUQUESNE  
Emmanuelle GAVANON a donné procuration à Jean Louis MEIZONNET

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation de la secrétaire de séance : **Benjamin ROUVIERE a été élu par 25 voix pour (Jean DENAT (2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE (2), Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Sandra LIAUTAUD) et 8 contre (Jean-Louis MEIZONNET (2), René GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Carole CALBA, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE).**

**RAPPORTEUR** : Mohammed TOUHAMI, conseiller municipal

**EXPOSE** : En cette année olympique et dans le cadre notamment du Plan 5000 équipements, la municipalité de Vauvert engagée dans la promotion du sport santé avec le programme Vivez, bougez ! et labellisée Ville active et sportive porte un projet d'implantation de nouveaux équipements comprenant un skate-park, un pumptrack et deux padels sur sa plaine des sports appelée complexe Léo Lagrange.

Ainsi ces futurs équipements au sein du complexe Léo Lagrange seront situés à proximité du quartier politique de la ville, qui comprend la Maison pour Tous Robert Gourdon et son complexe sportif, 4 écoles dont 2 élémentaires et 2 maternelles ainsi que des associations actives sur ce site.

Pour cette opération estimée à 494 000 € HT, la municipalité sollicite l'aide financière pour la réalisation à venir auprès du Département, de l'Etat via l'Agence nationale du sport, de la Région et de tout autre organisme susceptible de délivrer une subvention sur la base du plan de financement décrit ci-dessous :

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET**

**TRANCHE I : PLAINE DES SPORTS : SKATE-PARK, PUMP TRACK - PADELS**

|                                  |                             |
|----------------------------------|-----------------------------|
| <b>DEPENSES</b>                  | <b>494 000€ HT</b>          |
| SKATE-PARK<br>construction       | 115 000 € Maitrise d'œuvre, |
| PUMP TRACK<br>construction       | 165 000€ Maitrise d'œuvre,  |
| 2 TERRAINS PADEL<br>construction | 214 000€ Maitrise d'œuvre,  |
| <b>RECETTES</b>                  | <b>494 000€ HT</b>          |
| ANS – AGENCE NATIONALE DU SPORT  | 300 000€                    |
| Conseil Département du Gard      | 14 000€                     |
| Conseil Régional Occitanie       | 60 000€                     |
| Autofinancement                  | 120 000€                    |

**PROPOSITION** : Le rapporteur propose donc au conseil municipal :

- d'attester que le projet n'est pas engagé
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires concernant ces demandes de subventions
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la ou les conventions signées avec le ou les établissements scolaires partenaires.

**DECISION :** Le conseil municipal, ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré  
DECIDE

**D'adopter à l'unanimité la proposition du rapporteur** (Jean DENAT (2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE (2), Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET (2), René GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Carole CALBA, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE).

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**A Vauvert, le 08 AVR. 2024**

**Le maire,**



**Jean DENAT**



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....
- sa notification le.....
- sa publication le.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du .....

Pour le maire par délégation,  
La directrice générale des services,  
Yolande Cavalier

